

# Couleurs du Vexin français

n° 40  
octobre 2010

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français

\* **L'eau :**  
une ressource vitale dans un milieu fragile

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

## Sommaire

**Vie du Parc** ..... p. 3

### Dossier

L'eau : une ressource vitale dans un milieu fragile ..... p. 4 à 10

### Empreintes

La truite fario, reflet des ondes du Vexin ..... p. 11

### Initiative

Philippe Thiévenaz, l'homme qui s'éprend des ruines ..... p. 12 à 13

### Portrait

Aquasyva ou comment respecter les milieux naturels aquatiques ..... p. 14

**Le Parc vous aide...** ..... p. 15

**Manifestations 2010** ..... p. 16 à 17

**Journées du patrimoine 2010** ..... p. 18

**Agenda** ..... p. 19

En couverture: Veteuil - P. Lhomet

## Éditorial

### La « Bataille de l'eau » est l'affaire de tous



On a raison de dire : « L'Eau, c'est la vie », qu'elle soit humaine, animale ou végétale, aucune d'elles ne peut se développer sans le précieux liquide.

Les collectivités locales et, en tout premier lieu les communes, ont la responsabilité :

- d'assurer à leurs habitants une utilisation rationnelle de l'eau pour l'ensemble de leurs besoins personnels ou professionnels : agricoles, industriels ou commerciaux,
- d'assurer son captage, sa distribution et son traitement avant ou après utilisation,
- de créer les réseaux et installations pour le faire mais aussi se prémunir contre les risques d'inondation, d'érosion ou de pollution.

Pour y parvenir, les communes se sont réunies en syndicats autour des bassins versants de nos rivières, là où les eaux finissent toujours par s'écouler.

Préserver la ressource est une responsabilité collective, une gestion concertée entre tous les acteurs, usagers, consommateurs, professionnels, agriculteurs, contribuables, associations et collectivités. C'est pourquoi la charte du Parc lui a donné mission de s'impliquer résolument dans les actions menées pour sauvegarder la ressource et en assurer l'utilisation, que cette implication soit financière, d'ingénierie ou de conseils.

Fidèle à cette mission, le Parc a constitué une « cellule eau » qui s'est engagée, avec chaque collectivité qui le souhaite, à la mise en oeuvre de contrats destinés à assurer : la production d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, le traitement des eaux usées, la maîtrise du ruissellement, la gestion des inondations, la restauration et l'entretien des rivières et des milieux aquatiques et humides.

C'est ainsi que trois animateurs ont été mis en place auprès de six syndicats pour assurer l'élaboration et l'animation de leurs contrats de bassin ; il s'agit de : l'Aubette de Magny, des Rus du Roy, du Sausseron, de la Viosne, de l'Aubette de Meulan et de la Montcient. Les contrats mis en place, les animateurs sont chargés d'en assurer le suivi.

Par ailleurs, le Parc conduit des actions d'information et de sensibilisation auprès des utilisateurs pour limiter les risques de pollution et de consommation d'eau, en particulier en encourageant et soutenant la récupération des eaux pluviales.

La « bataille de l'eau » est l'affaire de tous. Il ne faut pas l'oublier.

**Gérard Claudel**  
Président du Parc



### Le Parc primé au Prix de l'environnement pour son projet l'Appel à projets pour logements locatifs

Le Grand Prix de l'Environnement® des villes et des territoires d'Ile-de-France est un concours organisé pour la 14<sup>e</sup> fois avec le patronage de nombreuses structures franciliennes dont la Région, l'ARENE ou encore NATURPARIF.

Le Parc était candidat dans 3 catégories sur 11 (Aménagement/patrimoine, qualité environnementale des bâtiments et énergie) et est lauréat pour les deux premières.

En 2006, le Parc a décidé le développement d'une nouvelle opération : appel à projets « reconversion de bâtiments anciens ruraux en logements locatifs à très haute performance énergétique » pour soutenir des maîtres d'ouvrages publics, sociaux ou privés qui veulent engager une démarche globale et expérimentale répondant à trois grands objectifs permettant un développement durable et raisonné :

- Préserver un patrimoine rural par sa reconversion en logements locatifs.
  - Retrouver une démarche bioclimatique, économe et rurale, caractéristique importante de ces constructions.
  - Recourir à des énergies renouvelables et à des technologies nouvelles de maîtrise de l'énergie.
- L'ambition du Parc est de faire émerger et de soutenir des projets exemplaires et démonstratifs.

### Un nouveau gîte à Marines

Après un an de travaux, le gîte de groupe communal ouvre ses portes à l'occasion des vacances de la Toussaint. Idéalement situé au cœur de Marines, dans une bâtisse de 370 m<sup>2</sup> qui abritait jadis l'école Jeanne d'Arc, il permet d'accueillir le temps d'un week-end ou d'une semaine jusqu'à trente personnes. Ce gîte de groupe est en cours de labellisation auprès des Gîtes de France et il devrait également obtenir le label Tourisme et Handicap. La commune a souhaité inscrire ce projet ambitieux dans une démarche de développement durable avec notamment l'installation de

panneaux solaires pour la production de l'eau chaude sanitaire, d'un éclairage à basse consommation d'énergie et d'une ventilation à double flux. Pour le découvrir, une journée portes ouvertes est organisée le samedi 20 novembre 2010.

#### ■ Mairie de Marines

Tél. : 01.30.39.70.21 (accueil mairie)  
Courriel : gite-marines@orange.fr  
Site internet : www.marines.fr

#### ■ Relais départemental des Gîtes de France du Val d'Oise

Tél. : 01 34 09 81 73  
Courriel : gites@gites-val-doise.com  
Site internet : www.gites-val-doise.com



### ■ Natura 2000, « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

Le Préfet du Val d'Oise a approuvé le 16 août dernier le document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » : les actions préconisées seront donc mises en place sur le site à partir de la fin de l'année.

L'une d'elles concerne le site archéologique de Genainville afin d'assurer la mise en place d'un dispositif écologique par pâturage.



L'Epte

### ■ Du côté des élus

Le contrat de bassin de l'Aubette de Magny a été signé par ses différents partenaires le 12 octobre dernier à la Maison du Parc à Téméricourt : Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin versant de l'Aubette de Magny, Parc naturel régional du Vexin français, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil général du Val d'Oise, Région Ile-de-France, communes et syndicats concernés étaient au rendez-vous.



## L'eau : une ressource vitale dans un milieu fragile

Au fil des années, la quantité en eau potable disponible s'est amoindrie. L'augmentation des usages et la dégradation de la qualité des eaux entraînent une diminution des ressources utilisables par l'homme et de graves conséquences sur la santé humaine.

Plusieurs enjeux majeurs doivent être relevés au XXI<sup>ème</sup> siècle : plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et près de 1,5 milliard à l'assainissement de base. Les maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau (90 % des eaux usées sont rejetés dans les nappes phréatiques sans traitement) entraînent chaque année la mort de 5 millions de personnes, dont une majorité d'enfants en bas âge, en particulier dans les pays les plus pauvres. Les « objectifs du millénaire », fixés à Johannesburg en 2002 par la mission Eau de l'ONU et des ONG internationales, visent à diviser par deux le nombre des personnes victimes de cette inégalité d'ici 2015. L'Union européenne s'est fixée le même délai pour atteindre le bon état des eaux souterraines et superficielles.

### LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'EAU

L'Union européenne a adopté le 23 octobre 2000 une **directive cadre eau (DCE)** fixant aux états membres l'atteinte du bon état des eaux souterraines et superficielles d'ici 2015. Le « bon état » s'exprime par rapport à deux notions de qualité : l'état chimique (concentrations des eaux en polluants) et, pour les cours d'eau, l'état écologique (états biologique et morphologique). Ce délai doit permettre de dresser un premier diagnostic et d'élaborer des programmes d'actions permettant d'atteindre ce bon état.

### La reconquête de la qualité des eaux ne constitue pas le seul objectif à atteindre.

Pour assurer les conditions de vie nécessaires à la faune et à la flore aquatiques, il est impératif que les rivières aient un « bon état physique ». Outre la pollution de leurs eaux, bon nombre de cours d'eau ont subi d'importantes dégradations compromettant la diversité de la vie aquatique. Les premières dégradations du milieu physique ont eu lieu avec l'implantation de moulins nécessitant la dérivation des cours d'eau et l'aménagement de barrages qui ont entravé la libre circulation de la faune aquatique et entraîné l'envasement des lits. La coupure des méandres et le recalibrage des rivières ont suivi. Répondant à différents objectifs (lutte contre les inondations, urbanisation des fonds de vallées, facilitation du travail des terres agricoles jouxtant les cours d'eau...) ces travaux ont compromis le maintien d'une vie aquatique de qualité.

### Les rivières ne sont pas seules à avoir subi de profondes dégradations.

Les zones humides, intimement liées aux cours d'eau ont, elles aussi, été profondément dégradées. Présentes sur 3% du territoire national, ces milieux nous rendent de très nombreux services en assurant plusieurs fonctions : zones privilégiées de la recharge des nappes phréatiques, épu-

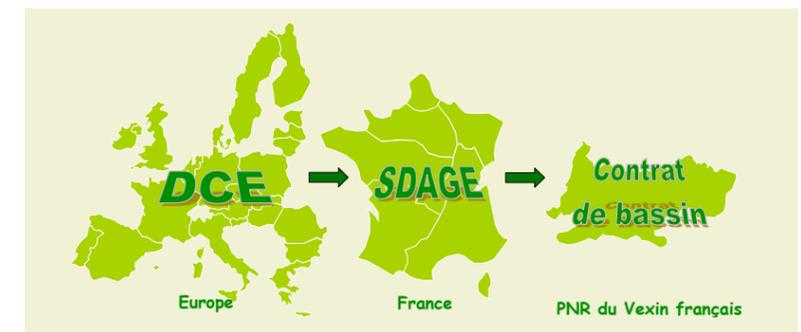
ration naturelle des eaux, régulation hydraulique (prévention des risques d'inondations ou de sécheresse) et réservoir de biodiversité. On estime qu'en France 60% des zones humides ont été drainées pour l'agriculture intensive.

### La Loi du 21 avril 2004 transpose en droit français la DCE.

Elle engage l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE<sup>1</sup>) pour chaque bassin hydrographique du territoire. Le SDAGE représente une feuille de route et fixe les orientations

fondamentales de la politique de l'eau. En cohérence avec les engagements du Grenelle de l'Environnement, le SDAGE a fixé comme ambition d'obtenir en 2015 le « bon état » de 2/3 des cours d'eau et d'1/3 des nappes souterraines du bassin. Ce schéma directeur reprend également les objectifs du plan national Ecophyto 2018, visant à réduire si possible de 50 % l'usage agricole et non agricole de produits phytosanitaires d'ici 2018.

1. Le SDAGE fixe les grandes orientations de la politique de l'eau sur un grand bassin hydrographique et définit les règles de gestion de l'eau et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif d'une « gestion durable et solidaire de la ressource en eau ».



### POLITIQUE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT SEINE-NORMANDIE

**Le SDAGE du bassin Seine-Normandie 2010-2015** – qui concerne le Parc naturel régional du Vexin français - a été adopté le 29 octobre 2009. Il engage notamment à diminuer les pollutions ponctuelles et diffuses des milieux aquatiques, à protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable, à restaurer les milieux aquatiques et humides et, enfin, à gérer durablement la ressource en eau et à prévenir les risques d'inondation.



### L'Eau dans le Vexin français

Le territoire du Parc compte six principaux bassins versants<sup>1</sup>.

Les principaux enjeux sur ces bassins versants sont :

- La diminution de la pollution des eaux superficielles et souterraines ;
- La restauration des milieux aquatiques ;
- La lutte contre le ruissellement, l'érosion et les inondations.

#### Pollution des eaux

Pour satisfaire les besoins des habitants du territoire du Parc naturel régional du Vexin français, l'eau distribuée dans les foyers est pompée dans les nappes phréatiques ou captée au niveau de sources. La qualité des eaux est globalement moyenne, voire médiocre, du fait, notamment, de teneurs élevées en nitrates et en produits phytosanitaires.

#### Qualité des cours d'eau du Vexin

Les rivières du Parc sont de petits cours d'eau particulièrement sensibles. La qualité de leurs eaux est marquée par une dégradation par les nitrates et les produits phytosanitaires. Les rejets ponctuels d'as-

sainissements collectifs et/ou non collectifs impactent également le milieu, surtout en période estivale lorsque les débits sont les plus faibles. A noter que la qualité biologique de ces rivières est globalement moyenne, signe d'un habitat dégradé : cours d'eau recalibrés, canalisés, surcreusés et élargis.

#### Ruissellement et érosion

Le territoire du Parc est vulnérable vis-à-vis du ruissellement. La part prépondérante des surfaces cultivées dans l'occupation des sols augmente cette vulnérabilité. Ce phénomène est source d'inondations de zones habitées, de pollutions des eaux superficielles et souterraines, d'érosions des terres agricoles et d'envasement des rivières.

#### POLITIQUE DE L'EAU DU PARC

Les contrats de bassin<sup>2</sup> portés par le Parc et les Syndicats de bassin constituent l'outil permettant de répondre aux objectifs du SDAGE. Trois techniciens du Parc suivent la mise en œuvre des contrats de bassin. Le Parc pilote également une campagne d'information visant à sensibiliser l'ensemble des acteurs à des gestes quotidiens améliorant la gestion de l'eau et limitant ses sources de pollution. Le Parc soutient toutes les initiatives d'une agriculture respectueuse de l'environnement et orientée vers une gestion durable des sols, de l'eau et de l'énergie. Il s'engage aussi avec les acteurs dans la prévention des risques environnementaux et dans la lutte contre les nuisances. Enfin, il soutient les projets de développement agricole, sylvicole et touristique respectueux de la qualité environnementale des paysages du Vexin français.

### Les actions du Parc

Les cours d'eau du Vexin français sont le résultat de l'interaction entre l'Homme et la Nature. Afin de reconquérir la qualité de l'eau, leur préservation et leur entretien sont essentiels. Les rejets doivent se faire dans le respect de la faune et la flore de ces milieux sensibles.

#### ■ Connaître et préserver

Pour protéger un milieu naturel ou une ressource, il est essentiel de consulter les études déjà réalisées et de collecter, par un travail de terrain, l'ensemble des caractères physiques et environnementaux qui le qualifient. C'est seulement après ces observations que des mesures efficaces peuvent être mises en place pour protéger ou limiter les aléas ou les dégradations d'un milieu ou d'une ressource.

Sur le bassin versant de la Montcient, des événements climatiques exceptionnels, liés à des facteurs aggravants, ont fait évoluer

l'aléa en catastrophe naturelle. La volonté des élus locaux, des acteurs économiques et des habitants a permis de mettre en place des aménagements paysagers pour prévenir d'autres événements. Sur les sites de captage d'eau potable des rus du Roy, la population sensibilisée adhère à la préservation de la ressource : certains agriculteurs pilotent des approches d'agriculture intégrée, comme Benoît Haranger, à Villers-en-Arthies.

Depuis août 2009, le SICTEU<sup>1</sup> du Bassin du Sausseron dispose d'une station d'épuration à boues activées d'avant-

garde pour mieux préserver la qualité des eaux de l'Oise et répondre aux nouvelles normes européennes.

Enthousiaste et motivée, l'équipe communale de Nucourt profite de la bienveillance d'un propriétaire pour acquérir, grâce à l'aide du Parc, une zone humide jouxtant les sources de l'Aubette de Magny : une belle occasion de restaurer le site, grâce à un plan de gestion et de le faire connaître prochainement aux randonneurs de passage sur la future voie verte.

1. Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées du Sausseron

1. Un bassin versant est l'ensemble du territoire alimentant une rivière et ses affluents.

2. Un contrat de bassin est un document par lequel les acteurs de l'eau (communes, syndicats de rivière, d'eau potable, d'assainissement...) s'engagent à mettre en œuvre un plan d'actions visant l'atteinte des objectifs fixés par le SDAGE. Pour chaque action, un Maître d'Ouvrage est identifié, un coût financier estimé, un calendrier de réalisation défini sur 5 ans et un programme de suivi validé pour permettre de mesurer l'efficacité de l'action entreprise.

#### Les 6 principaux bassins versants



### Des aménagements intégrés pour prévenir les inondations

■ En août 2002, après de violents orages sur les vallons de la Bernon, des coulées torrentielles provoquent de gros dégâts dans Montalet-le-Bois. Élus locaux, acteurs économiques et habitants finissent de mettre en œuvre des aménagements exemplaires en amont du bourg, sur les communes de Lainville-en-Vexin et Montalet-le-Bois, pour éviter une nouvelle catastrophe...

« Comme les moissons venaient d'être récoltées et que les sols étaient à nu, la dynamique pluviale s'est emballée », se souvient Gérard Béguin<sup>1</sup>. « Il fallait prendre en compte les facteurs aggravants<sup>2</sup> de ces inondations et agir. Nous avons d'abord adjoint au « syndicat de rivière »<sup>3</sup> la capacité d'entreprendre des travaux dans la perspective d'assurer la

maîtrise d'ouvrage. Si les compétences d'un bureau d'études spécialisé ont été indispensables, la mémoire des Anciens nous a été tout aussi précieuse, en raison de leur connaissance du terroir et des sources. Afin de prévenir le risque, nous souhaitons des aménagements doux sur les axes de ruissellements, afin de ne pas bouleverser la morphologie des paysages et de l'environnement : mares temporaires, fossés, bandes enherbées, haies ont été favorisés. Nous avons obtenu une aide importante<sup>4</sup> du Conseil Général des Yvelines pour financer les travaux et de nombreux acteurs locaux nous ont aidés, comme la Fédération de chasse (FICEVY<sup>5</sup>) qui a financé la plantation de haies. Les enfants des écoles ont eux aussi participé à cette action, ce qui a permis de sensi-



liser l'ensemble des habitants. D'ailleurs, avec l'assistance technique du Parc, ce projet pilote peut vraisemblablement s'appliquer à d'autres bassins versants soumis aux mêmes aléas. »

1. Agriculteur, Maire de Sailly et Président du Syndicat de Bassin.  
2. Terres mises à nu en intersaison, disparition des haies, des mares temporaires, des fossés, semis dans le sens des pentes.  
3. SMIGERMA : Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion des Eaux de Ruissellement de la Montcient et de ses Affluents.  
4. Subvention de 400 000 €  
5. Fédération Interdépartementale, des Chasseurs, de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines



### L'agriculture intégrée pour réduire les pollutions

■ « Producteur céréalier sur le bassin versant des rus du Roy, je me suis senti concerné par la pollution des cours d'eau et des nappes », rappelle Benoît Haranger. « Conscients de ces enjeux, les agriculteurs font évoluer leurs pratiques : ils utilisent à présent moins de produits phytosanitaires et ceux-ci ont moins d'impact. La production intégrée est l'un des leviers pour ce faire : nous décalons nos dates de semis avec des densités moindres pour ne pas être soumis aux pics de populations d'insectes et de champignons et les doses d'engrais sont réduites. Nous testons également de nouvelles variétés plus résistantes aux maladies. L'assolement, en variant les cultures, limite de même la dis-



Benoît Haranger

persion des parasites et des plantes adventices. Depuis 3 ans, j'expérimente la mise en œuvre et l'efficacité de ces pratiques culturales et j'enregistre les pertes de rendement<sup>1</sup> qu'elles entraînent. Le climat reste

toutefois un facteur aléatoire : avec les semis tardifs, si le temps devient pluvieux et les terres lourdes, nous ne pouvons plus travailler dans les champs, ce qui décale le cycle de la plante et réduit les rendements. Ces modifications de pratiques sont accompagnées à la fois par la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France Ouest, qui prodigue des conseils et réalise des diagnostics pour évaluer les risques de pollution, ainsi que par le Parc, coordinateur de ces actions sur le bassin versant. Si nous prenons mieux en compte l'environnement, la gestion économique ne peut pourtant être ignorée : nous voulons vivre de notre métier ».

1. environ 6,5% sans compensation financière

### Une station d'épuration d'avant garde à Butry-sur-Oise

■ « Après 40 ans d'existence, notre station d'épuration était devenue obsolète pour les 5000 habitants du Bassin versant », rappelle Jacques Derue<sup>1</sup>. « Plusieurs diagnostics réalisés, notamment à la demande de l'Agence de l'Eau, ont confirmé son obsolescence au regard du schéma d'assainissement de nos trois communes. Après un appel d'offre en 2005, nous avons choisi la société M.S.E. Vallée de la Seine pour réaliser une nouvelle station qui soit en mesure de traiter les nitrates, le phosphate et la désinfection par passage sous UV, ce qui était facultatif. Les premiers résultats prouvent que la station est très performante et cor-



Jacques Derue

respond à nos objectifs, dont celui d'être en mesure de traiter les eaux de 6700 équivalents habitants<sup>2</sup> à l'horizon 2030. Nous avons attaché beaucoup d'attention au volet environnemental de notre station, en

particulier en ce qui concerne le traitement des odeurs et du bruit géré par un système d'alarme afin qu'une intervention à distance du gestionnaire soit immédiatement possible. Quant aux boues résiduelles, elles sont pour le moment incinérées à Rosny-sur-Seine, mais nous étudions la possibilité de les proposer comme compost ».

1. Président du SICTEU de Butry-sur-Oise, Nesles-la-Vallée et Valmondois

2. Equivalent habitant : unité de mesure qui permet d'estimer la qualité de pollution émise par un habitant et par jour. Cette valeur théorique permet d'exprimer dans une unité commune des types de rejets très divers (domestiques, industriels, agricoles). Elle permet, en particulier, d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

### Nucourt préserve la source de l'Aubette de Magny

■ « Du plateau agricole à la vallée de l'Aubette de Magny, Nucourt présente une zone industrielle à l'entrée sud du village, un rebord de vallon où s'est établi l'habitat et une zone touristique naturelle où s'insère un joli lavoir<sup>1</sup> que traverse la source de l'Aubette », rappelle Philippe Flahaut<sup>2</sup>. « Conserver l'aspect bucolique de cet espace a toujours été notre priorité et comme la commune est propriétaire de l'ancienne voie ferrée qui longe ce vallon, nous souhaitons notamment l'aménager en voie verte<sup>3</sup>. Dans ce contexte, le propriétaire d'une parcelle située à proximité de la source nous a fait part de son souhait de céder son terrain. Nous avons alors pris contact avec le Parc



Philippe Flahaut et Marc Gérard

afin d'évaluer son potentiel écologique. En réalisant un diagnostic du site et en nous faisant partager sa passion, l'équipe du parc nous a confortés dans notre volonté de préserver ce patrimoine naturel. En ac-

quéant cette belle parcelle<sup>4</sup> nous offrirons aux randonneurs la chance de découvrir cette zone humide et nous nous engageons à préserver la qualité des eaux des sources du Vexin français. Avec le soutien du Parc (qui finance 80 % de l'acquisition) la commune est désormais propriétaire de cette belle mégaphorbiaie<sup>5</sup>. Après étude, un plan de gestion du site sera mis en place en liaison avec le Parc ».

1. rénové avec l'aide du Parc

2. maire-adjoint de Nucourt

3. Une voie verte est une voie de communication réservée aux déplacements non motorisés, développée dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de vie.

4. 9500 m<sup>2</sup>

5. roseaux et hautes plantes vivaces herbacées

### Restaurer, entretenir

Les milieux humides, faute de connaissance, ont souvent été sous-évalués, voire dévalués. Une grande partie d'entre eux a été asséchée. Rivières et rus ont été recalibrés, curés et leurs rives déboisées banalisées. Inondations et dégradation de la qualité des eaux nous rappellent que

ces milieux sont garants de la qualité de la ressource et d'équilibre du milieu naturel. La Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron est bien consciente de ces enjeux et s'emploie à inventorier, étudier et diagnostiquer ces milieux fragiles avant de les restaurer et de les rendre accessibles au public à chaque fois que cela sera possible.

L'assainissement non collectif se met également aux normes et le SIAA, sis à Marines, et ses ingénieurs mettent toutes leurs compétences et leur énergie à accompagner les communes et les habitants devant mettre aux normes leur installation.

### La Vallée du Sausseron mieux préservée par la Communauté de communes

■ « La Communauté de communes de la Vallée du Sausseron a la compétence environnement et adhère au Parc », rappelle Marc Giroud<sup>1</sup>. « Cette compétence s'exerce, entre autres, dans la préservation des milieux humides. Les marais ont trop souvent été asséchés, mais il nous reste quand même en héritage quelques parcelles qui conservent une biodiversité remarquable. Ces zones humides, souvent perçues comme de peu d'intérêt, recèlent, en fait, de grandes richesses écologiques. Mais elles sont fragiles. Pour cela, la Communauté, avec l'aide du Parc, a décidé d'en réaliser une étude qui se conclura par des préconisations. Sans doute faudra-t-il intervenir sur certains secteurs, pour éviter, par exemple, la « fermeture » du milieu par le reboisement naturel. Une telle étude s'inscrit dans la logique du « Grenelle de l'Environnement », les milieux humides étant des éléments clés des trames verte et bleue<sup>2</sup>. Encore faut-il que ces zones ne soient

pas trop éloignées les unes des autres ; dans le cas contraire la reconstitution des petites zones humides « relais » comme des mares temporaires pourrait être envisagée. Ces milieux marécageux participent aussi à l'expansion des crues et donc à la prévention des inondations. Mais la présence de très nombreux étangs de loisirs supprime le rôle de « tampon » du marais ; en outre, en raison du captage de l'énergie solaire, ces étangs élèvent la température de la rivière de plusieurs degrés, ce qui a un impact considérable sur la faune et la flore. Enfin, les connaissances sur ces milieux méconnus doivent être mieux partagées par le public qui, sous certaines conditions, devrait pouvoir visiter ces espaces. Une démarche éco-citoyenne pourrait ainsi être encouragée, avec des répercussions positives sur les parcelles privées jouxtant la rivière. Tout ceci justifie, à mes yeux, l'effort financier de 20 000 euros consenti cette année par la Communauté de communes sur cette action ».



Nesles-la-Vallée

1. Maire Vallongoujard et Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

2. Maillages écologiques permettant de relier des milieux boisés (verte) ou des milieux humides (bleue) pour assurer à la faune et à la flore circulation, alimentation, reproduction, repos...

### SIAA : mener à bien l'assainissement non collectif

■ « Le SIAA<sup>1</sup> s'est mis en place à la fin de l'année 1998 et 50 communes du Val d'Oise ont à ce jour adhéré au syndicat afin de mettre en place des SPANC<sup>2</sup> », précise Cécile Docquier<sup>3</sup>. « Ses compétences s'exercent du contrôle de l'assainissement existant jusqu'à la réalisation d'une installation et à son bon fonctionnement. Il s'applique également sur les permis de construire et les ventes immobilières afin de vérifier la conformité des installations, une obligation qui ne sera effective qu'en 2013, mais que nous exerçons dès à présent. Nous sommes également engagés sur des travaux de réhabilitation dans plusieurs communes. Chaque diagnostic est réalisé par un bu-

reau d'études suivi - si nécessaire - d'un devis des travaux par un maître d'œuvre. Les aides financières sont assurées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil général et le Conseil régional sur des plafonds fixés<sup>4</sup>. L'étude est financée par le SIAA par le biais de la redevance d'assainissement et des subventions. La part dépassant le plafond et 20 % des frais de réalisation restent à la charge du particulier. Les démarches sont faites par le SIAA et la commune qui accompagnent les particuliers, organisent des réunions publiques et projettent la réalisation des travaux. Notre mission globale concerne près de 4000 installations à diagnostiquer sur plusieurs années ».

Depuis 2006, selon le Code Général des Collectivités Territoriales, les communautés de communes ou les communes doivent mettre en place un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** avant le 31 décembre 2012.

1. Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (Service Public)

2. Service Public d'Assainissement Non Collectif

3. Ingénieure au SIAA

4. Plafond de base, environ 9000 €

■ SIAA

14 rue du Heaulme 95640 Marines  
tél/fax : 01 30 39 65 31

### ■ Informer et sensibiliser

Les équipes pédagogiques des écoles initient les enfants au jardinage biologique, aux pratiques respectueuses de la biodi-

versité et des sols et, par voie de conséquence... leurs parents. Tout aussi enthousiaste, le Maire de Vigny, avec son équipe, a pris depuis 2 ans l'initiative

d'instaurer une journée de nettoyage et d'entretien de l'Aubette traversant la commune : une idée que plusieurs communes ont déjà suivie.

## Des jardins bio dans les écoles du bassin versant des rus du Roy

■ « Notre projet est né voici trois ans à la suite de la dégradation de la qualité de l'eau du bassin versant », précise Elisabeth Hemmeryckx<sup>1</sup>. « Delphine Filipe, chargée de mission au Parc, et Philippe Alverny, Mission départementale « EDD »<sup>2</sup> à l'IA<sup>3</sup> 95 et directeur de l'école de Vétheuil, nous ont alors suggéré de sensibiliser les enfants à cette pollution et les écoles du bassin<sup>4</sup> attachées à la circonscription du Vexin se sont associées pour réaliser des projets de jardins biologiques et pédagogiques. Sur Aincourt, conseillés par des techniciens du Parc et des animateurs de la Ferme pédagogique d'Écancourt, nous avons choisi de réaliser un potager en 2007, puis de mettre en place un récupérateur des eaux pluviales et un composteur. La seconde année, nous nous sommes orientés vers les semis et la



Journée «portes ouvertes» au jardin !

mise en place de haies autour du potager et en 2009, une cabane de jardin a été montée pour entreposer les outils. L'association de plantes a parfois été privilégiée, par exemple pour éloigner les insectes prédateurs. Nous avons aussi installé des abris

pour favoriser les insectes utiles comme les coccinelles. L'inspecteur d'académie du Val d'Oise, M. Brison, est même venu visiter notre jardin à l'occasion de la semaine du développement durable en 2009. Le jardin a été ouvert aux parents et aux habitants à deux reprises, au printemps 2010 avec le concours du Parc : plus de 150 personnes sont venues, ce qui a dépassé toutes nos prévisions. L'enjeu principal reste de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et « ça marche » : les enfants conseillent même aux parents d'appliquer dans leur jardin ce qu'ils retiennent ».

1. Directrice de l'École des Sablons d'Aincourt
2. Education Développement Durable
3. Inspection académique
4. Saint-Cyr-en-Arthies, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies, Vétheuil et Aincourt

## L'Aubette de Meulan restaurée par ses habitants

■ Depuis 2009, à l'initiative de la commune, les habitants de Vigny participent à l'entretien de l'Aubette. Le linéaire de ce ru est ainsi peu à peu restauré et débarrassé de ses embâcles<sup>1</sup> afin de lui rendre ses qualités paysagères et écologiques. « Cette initiative communale se justifie avant tout par amour des cours d'eau », confie Annick de Traversay<sup>2</sup>. « Les journées d'entretien ont eu lieu en mars 2009 et 2010 grâce à la participation enthousiaste d'une vingtaine de volontaires vignois et même d'habitants de résidences secondaires. L'aide technique et

l'accompagnement du Parc ont été essentiels pour mener à bien nos interventions. Nos actions de nettoyage sont précédées de sensibilisation à des gestes simples afin de permettre aux riverains de mieux gérer les abords de l'Aubette. Grâce à cet élan, nous avons collecté de nombreux déchets, parfois insolites, mais également agi sur les embâcles afin d'améliorer le bon fonctionnement du ru. Cette année, nous avons demandé aux volontaires de participer à l'évacuation des déchets<sup>3</sup> vers une déchèterie avec l'aide du cantonnier municipal. En

2010, plus de 150 mètres linéaires ont ainsi retrouvé leur état naturel au grand bonheur des riverains et des randonneurs. Ces journées de grand air et d'efforts se déroulent dans une ambiance conviviale. Au cours du pique-nique du printemps dernier, sur la prairie d'un riverain, nous avons décidé de poursuivre cette opération de nettoyage sur une nouvelle partie de notre rivière ».

1. Embâcle : obstruction d'un cours d'eau par des débris, des branches, des troncs (à l'origine, par de la glace)
2. Maire de Vigny
3. environ 2 tonnes



Avant



Pendant



Après

## La truite fario, reflet des ondes du Vexin

Originaire du continent européen et du Maghreb (Atlas), la truite fario est l'un des plus vifs hôtes des rivières. Ce joli salmonidé s'observe à nouveau dans plusieurs cours d'eau vexinois - dont elle avait disparu - une preuve de l'amélioration de la qualité des eaux qui parcourent les vallées du Parc.

### ■ Une fine prédatrice



Fusiforme et adaptée aux eaux vives grâce à ses petites écailles, la truite fario se reconnaît à ses flancs variant du blanc nacré au jaune ponctué d'ocelles rouges et noires nimbées de rose ou de bleu pâle et à sa nageoire caudale presque rectiligne. Par mimétisme, elle peut aussi changer de couleur en fonction du milieu dans lequel elle vit. Sa tête massive et sa bouche largement fendue armée de petites dents fortes et pointues la désignent comme une carnassière aquatique très efficace.

### ■ Vigile des eaux pures

Sa longueur moyenne est de 20 à 30 cm et son poids de 300 à 500g, mais elle peut atteindre de plus grandes tailles dans certains cours d'eau. Elle vit dans les eaux pures et oxygénées des torrents de montagne et dans les rivières de plaine à condition que les eaux ne soient pas polluées. Elle se tient souvent tête face au courant quand elle chasse et se réfugie sous les berges creuses, les rochers, les racines, ou les herbiers, pour se cacher ou se reposer. Elle se nourrit de nymphes, d'insectes volants, de sauterelles, de mollusques, de vers et d'alevins ou de petits poissons. Active le matin et au crépuscule, elle se cache pendant la journée.

### ■ Son cycle de reproduction

Sa reproduction se déroule généralement de novembre à fin février, sur des fonds de graviers ou de petits galets, dans les parties hautes des bassins. Les œufs sont déposés dans une cuvette creusée par la femelle puis recouverts de graviers. Une femelle pond de 1000 à 2000 œufs, parfois plusieurs fois. La phase d'incubation en frayère est assez longue. Les alevins demeurent dans les espaces du substrat en se nourrissant sur leurs réserves vitellines, jusqu'à leur phase d'émergence, au printemps, puis ils regagnent l'aval du cours. Leur croissance dépend directement des conditions environnementales (nature du bassin versant, température, habitat, nourriture disponible).



une frayère

### ■ Une chance sur 400

Avant de devenir un adulte, l'alevin devra subir une multitude d'aléas et de risques naturels et artificiels. Seule une truite sur 400 arrive à maturité. Ses effectifs subissent toujours une forte régression, en



raison de la dégradation de la qualité des eaux, des obstacles à sa migration et de ses altérations répétées portées à ses habitats (recalibrages, curages, disparitions de la ripisylve...) et aux frayères (artificialisation des têtes de bassin, envasements...).

### ■ Indicateurs biologiques

En raison de ses exigences biotiques, la truite fario représente un bon indicateur de la qualité d'eau et de la diversité des habitats. L'étude de l'évolution de leurs populations et sa préservation sont donc des enjeux essentiels pour les gestionnaires des milieux aquatiques. L'espèce est considérée aujourd'hui comme menacée. Un autre bio-indicateur, l'écrevisse à pattes blanches, plus exigeante que la truite fario, s'observe dans quelques rus vexinois, mais elle reste très rare.

### LA TRUITE FARIO DANS LE SAUSSERON

Malgré des secteurs de cours d'eau dégradés (surcalibrage, envasement, obstacles infranchissables...), la truite fario est présente sur 59%<sup>1</sup> du linéaire du Sausseron et de ses affluents. Les tronçons où se manifeste la reproduction représentent 16%<sup>1</sup> du linéaire total mais les zones de frayères sont seulement présentes sur 4%.

<sup>1</sup> données 2006

## Philippe Thiévenaz, l'homme qui s'éprend des ruines

Philippe ne manque ni d'idées ni de compétences : fort d'une culture transversale aux confluences de l'aménagement du territoire et de la communication, ce dynamique propriétaire est en passe de réussir son pari : métamorphoser une ruine du XIX<sup>e</sup> siècle, murée, abandonnée et insalubre, en logement social, restauré avec des techniques traditionnelles et exemplaires en terme de maîtrise des consommations énergétiques.



avant



après

### Une si jolie ruine

« J'habite Marines depuis une douzaine d'années et la petite ruine nichée dans l'arrière-cour de la rue Jean Jaurès, une vieille dame de 150 ans victime du temps, me charmait depuis toujours par ses beaux restes », confie Philippe. « Je n'imaginai pourtant pas les épreuves à

Déterminé, je me suis immédiatement mis en quête de conseils et de financements. Chaque organisme, dans ses limites d'éligibilité, s'investit alors dans mon projet : le Parc apporte son soutien technique et financier sur les choix énergétiques et écologiques ainsi que sur la restauration du patrimoine, tout comme la Fondation du Patrimoine, l'ANAH et le

“Rendre à celle que je nommais « Ruinette » son lustre d'antan tout en lui offrant la chance de devenir un bâtiment basse consommation d'énergie.”

surmonter quand je me suis attelé voici 3 ans à mon dessein : rendre à celle que je nommais « Ruinette » son lustre d'antan tout en lui offrant la chance de devenir un bâtiment basse consommation d'énergie. Élus, notaires, banquiers avaient beau me dissuader, je n'en demeurais pas moins épris d'elle et de mon projet un peu fou ».

Conseil Général du Val d'Oise subventionnent l'approche sociale. L'association « Maisons Paysannes de France » apporte, quant à elle son savoir-faire des techniques traditionnelles. Les entreprises locales : Flox, Marinelec, Hévin, Escale Bio Houdan ont toutes accepté de « ré-apprendre » des techniques, soit très anciennes comme le plâtre et chaux, soit très modernes comme le film régulateur de vapeur d'eau, la ventilation double flux, l'isolation en laine de bois. Les jeunes salariés de ces entreprises ont tous bien reçu et mis en oeuvre le défi que représente ce chantier ».

### Des partenaires engagés

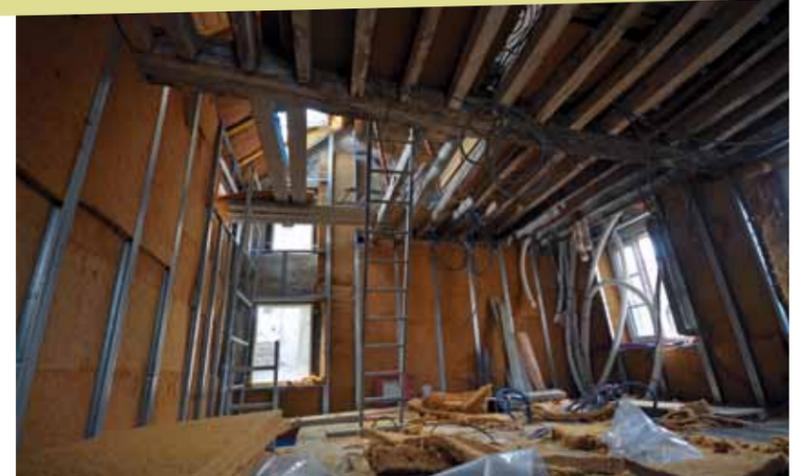
« En 2008, grâce au talent d'un généalogiste « Ruinette » est enfin à moi.

### LES 6 ENGAGEMENTS DE « RUINETTE »

- sauver une ruine menaçante en lui redonnant vie,
- devenir un logement social confortable et bon marché,
- sauver un patrimoine rural remarquable (labellisé Fondation du patrimoine),
- devenir un éco-logis responsable (passage de la classe énergétique F à B,
- être une vitrine et un chantier de partage d'expériences,
- mesurer les performances de ce type d'habitat dans la vie quotidienne grâce à des capteurs.

### Contraintes et performances

« Bien sûr, passer sur l'étiquette énergie de la classe F à B et redonner son âme à Ruinette était un défi : rénover la façade nord de 1860 à l'identique, remplacer les tuiles d'origine, refaire la corniche à l'identique, intégrer des panneaux solaires thermiques au Sud, isoler avec de la laine de bois, installer un poêle à granulés bois et une ventilation double flux à récupération de chaleur... Par ailleurs, le pragmatisme environnemental m'est familier : une partie des matériaux est récupérée comme les tommettes ou des poutres. Pour atteindre les objectifs énergétiques, les techniques performantes sont présentes chez Ruinette : en plus des équipements cités précédemment, on peut mettre l'accent sur les fenêtres en triple vitrage mises en oeuvre avec une étanchéité parfaite ou encore les épaisseurs d'isolation (14 à 18 cm sur les murs, 30 cm en couverture) ».



Philippe Thiévenaz



### D'une ruine à « Ruinette »

« J'ai voulu mettre la barre haute, et faire un logement social performant, chauffé pour 250 € par an ! « Ruinette », qui offre une surface habitable de 70 m<sup>2</sup>, est pour moi un « laboratoire » prouvant qu'avec une approche transversale, on arrive à valoriser ce type de bâti en remettant en perspective, le patrimoine, le social et l'environnemental. Le Parc naturel régional du Vexin français a été en phase avec

ce projet multi-facettes et leur architecte a été un véritable partenaire de chantier pour moi... Mon prochain coup de coeur ? Trouver un chantier pour mettre en oeuvre un éco-quartier, pourquoi pas dans le Vexin ? ».

■ Contact : phil.thievenaz@wanadoo.fr

### QU'EST-CE-QU'UN BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?



Vous avez pu remarquer que certains équipements ménagers (réfrigérateur, lave-linge, ampoules) sont munis d'une « étiquette énergie », débutant à G pour les plus énergivores et finissant à A, voire A+ ou A++ pour les plus économes. Cela existe aussi pour les bâtiments. Aujourd'hui, les maisons dans le Vexin français sont globalement classées de D pour les plus récentes à G pour les plus anciennes et non isolées. Les réglementations thermiques (RT), de 2005 pour les plus récentes, permettent aux maisons neuves et aux réhabilitations de réduire leurs consommations énergétiques. Les bâtiments basse consommation ont vocation à aller directement et à minima vers la classe A pour les maisons neuves, voire B pour les logements existants, soit des factures divisées par 4, voire 5 ! Dans le cas de Ruinette, sur 10 ans, c'est l'équivalent de la consommation énergétique de 4 maisons standards isolées qui sera économisé !

Pour plus d'information [www.effnergie.org](http://www.effnergie.org)

# Aquasylla ou comment respecter les milieux naturels aquatiques

Des grandes forêts des Amériques aux écosystèmes des climats tempérés, Jean Gazounaud se frotte à la nature sous toutes latitudes. Il a fondé en 1998 Aquasylla<sup>1</sup> avec Jean-Marc Robert afin d'expérimenter de nouvelles approches pour réhabiliter les zones humides, des rus aux mares et jusqu'aux voies navigables.

## Des forêts américaines aux milieux humides ...

« De par mon parcours, j'ai à la fois une culture rurale et urbaine » confie Jean « ce qui me permet de faire aujourd'hui le lien dans un monde où ces deux approches

rythmes et des ressources de la nature. Après un bac professionnel de foresterie et une formation de technicien rivière au milieu des années 1990, j'ai commencé à travailler dans une entreprise spécialisée sur les milieux humides d'Ile-de-France. Puis j'ai rencontré un alter ego, Jean-Marc Robert, qui revenait d'Afrique, et avec qui je me suis associé pour fonder Aquasylla ».

prélevé des plantes sur le marais de Frocourt de façon à ne réintroduire que des espèces locales vivant en associations, dont l'eupatoire chanvrine, l'épilobe, la grande consoude, la reine des prés ... Sur le ru de la Bernon, à Montalet-le-Bois, nous avons privilégié l'aspect paysager et préféré des plantes de source comme les menthes, le cresson, le myosotis, l'iris et différents carex ... ».

## S'adapter aux mares et aux sources du Vexin

« Au départ, nous avions, sous l'influence d'hydrauliciens, une approche globale des chemins de l'eau avec des

Les acteurs locaux doivent comprendre que les milieux humides sont garants de la qualité des eaux et de la vie !

équations simplistes : amener une goutte d'eau d'amont en aval le plus vite possible et planter des saules pour fixer les rives. C'était catastrophique ! Aujourd'hui, on prend davantage en compte les dynamiques de l'eau, les sols, leur granulométrie, la diversité floristique ... Tenir compte des contraintes est la base de toute approche et s'adapter à chaque milieu est notre gage d'efficacité. Pour la mare de la Maison du Parc, par exemple, nous avons commencé par un curage des vases, puis réhabilité l'exutoire afin que la circulation d'eau s'améliore. Afin de reconstituer ses rives, nous avons

## Accompagner la réhabilitation

« Toutefois, une zone humide est un milieu qu'on accompagne mais qui ne sera jamais fixée : ça bouge tout le temps ! Les écosystèmes franciliens sont souvent bouleversés et il n'est pas toujours possible d'y recréer de la nature « rêvée ». Nous mettons en pratique nos compétences avec une bonne dose de militantisme, parce que nous sommes portés par une passion pour ces milieux fragiles. On a envie de réaliser ce qui nous plaît et d'expérimenter des choses nouvelles : nous travaillons de la mare forestière aux voies navigables en passant par les rus des campagnes afin de favoriser des niches écologiques pour chaque espèce. Il faut néanmoins donner du temps au temps car ces milieux ne peuvent pas être recréés d'un coup de baguette magique : les acteurs locaux doivent comprendre que les milieux humides sont garants de la qualité des eaux et de la vie ! ».

**Aquasylla**  
145 Rue de la République  
95 100 Argenteuil  
Tél : 01 34 10 63 64

<sup>1</sup> Entreprise chargée de la réhabilitation des zones humides et des cours d'eau

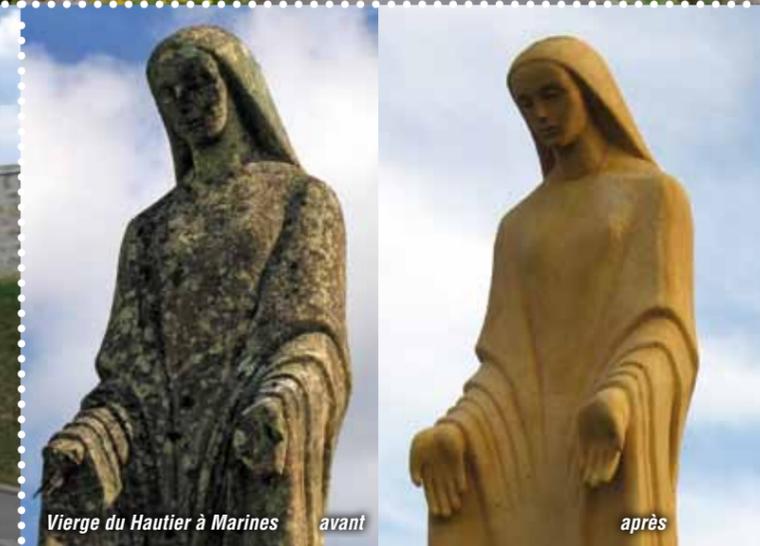
## Gestion différenciée des espaces communaux

A Vétheuil, fleurissement avec des plantes vivaces ; communication auprès des habitants pour accepter des herbes entre les pavés afin de limiter les traitements chimiques et diversifier les techniques d'entretiens.

A Marines, en lisière du parc d'activités de la Richarderie, mise en place d'une prairie à gestion extensive avec semis de plantes sauvages (Sainfoin, Grande marguerite, Anthyllide vulnéraire...).



Longuesse



Vierge du Hautier à Marines avant

après



Gîte rural la Ferme des Millonets à Vienne-en-Arthies



après

# Manifestations 2010

Le musée du Vexin français a accueilli 1 300 personnes sur la saison 2010 autour d'ateliers, animations et spectacles en lien avec l'Exp'EAU ainsi que pour les rendez-vous annuels.



JC Chapuis et son orchestre de verres

Journée des Etoiles

Exposition de Hélène Herbosa

16 et 17 juin :  
La Fête des Ecoles éco-citoyennes a rassemblé 607 élèves, soit 28 classes, qui ont présenté leurs projets sur le thème de l'environnement.



2 mai :  
Randonnée, animations et reconstitutions historiques ont attiré 850 personnes sur la Chaussée Jules César.

16 et 17 juin :  
Après avoir été présentée au musée du Vexin français, le Parc et les artisans d'art ont exposé l'«Aventure des colonnes» au Château de la Roche-Guyon dans le cadre d'une exposition métiers d'art plus générale organisée avec l'association Oksebô.



6 juin :  
La Fête du Parc a accueilli 5 000 visiteurs sur un site nouveau : le château de Jambville. Autour du thème de la biodiversité, visiteurs et exposants ont pu partager de nombreux moments de convivialité.



3 Octobre :  
La Fête du Sport de Nature a attiré 800 personnes autour d'activités sportives de plein air variées.

Une centaine d'initiatives a participé à rendre les Journées du Patrimoine toujours plus attractives pour un public nombreux. Le Parc a soutenu 5 initiatives sur son territoire.



■ « Archéologie des Mémoires » à Auvers-sur-Oise  
A la rencontre de la vie quotidienne des Auvernois au début du XX<sup>ème</sup> siècle à travers un docu fiction théâtral réalisé à partir d'entretiens auprès des habitants.



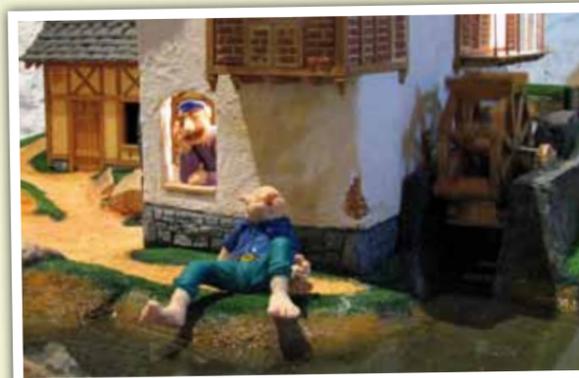
■ Grisy Code ou comment allier art et patrimoine !  
5 000 visiteurs ont découvert les oeuvres d'artistes contemporains exposées dans les maisons du village, ouvertes spécialement pour l'occasion.



■ Les Vaux de la Celle, sanctuaire gallo romain à Genainville, ont accueilli le temps d'un week-end 600 personnes pour visites guidées et animations autour de l'archéologie.



■ « Evécquemont d'hier... à aujourd'hui »  
Exposition dans l'église sur l'histoire de ce village yvelinois à partir de photographies anciennes et actuelles et de témoignages d'habitants.



■ Le musée du Vexin français a accueilli 400 visiteurs. En lien avec l'Exp'EAU, le Parc proposait également une mise en valeur du petit patrimoine hydraulique de 5 villages à travers des parcours accompagnés par les Guides de Parc.

## SORTIES ET ANIMATIONS « NATURE »

■ **Samedi 30 octobre**  
**Le jour de la nuit** - Découverte de la faune de la nuit avec les animateurs du Parc  
Gratuit - 0 810 16 40 45  
Programme national sur [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

■ **Mercredi 3 novembre**  
A la découverte de la carrière de Vigny avec des ânes  
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86

■ **Dimanche 7 novembre**  
Fête de la pomme à Nesles-la-vallée  
Gratuit - 01 34 70 68 58

■ **Samedi 13 novembre**  
A la découverte des oiseaux au domaine de Flicourt  
Gratuit - 01 48 60 13 00  
Initiation à la géologie à la carrière de Vigny  
Gratuit - 0 810 16 40 45

■ **Dimanche 14 novembre**  
**Fête de la Pomme à Brignancourt**  
Cette année, c'est Brignancourt qui prend les habits de capitale de la pomme du Vexin français et accueille la 12<sup>e</sup> édition de cette fête traditionnelle qui célèbre à force de démonstrations et de dégustations le plaisir simple du vrai jus de pommes pressé en direct. Autour d'un marché du terroir, de nombreux professionnels distilleront des conseils techniques sur la plantation, la greffe, la taille et l'entretien des vergers. Toute la vie des arbres fruitiers et de la Chouette chevêche, leur hôte emblématique menacée par la disparition progressive des vergers traditionnels, vous sera dévoilée grâce à l'exposition « Des pommes et des Chevêches ». Et pour les gourmets, un repas champêtre vous attend (sur réservation au 01 34 66 58 84) ainsi qu'un concours de cidre ! Cette manifestation est organisée conjointement par le Club Connaître et Protéger la Nature de la vallée du Sausseron, le Parc naturel régional du Vexin français, le Centre ornithologique d'Ile-de-France et l'association des Croqueurs de Pommes.  
Entrée libre de 10h à 18h à Brignancourt  
Informations au 0 810 16 40 45

■ **Samedi 20 novembre**  
Le toit du Vexin  
Gratuit - 01 30 39 68 84

■ **Dimanche 21 novembre**  
Les oiseaux hivernants, au domaine de Flicourt  
Gratuit - 01 53 58 58 38  
Découverte et identification des champignons en forêt de Galluis  
Gratuit - 01 72 69 51 00

■ **Samedi 27 novembre**  
A la découverte de la carrière de Vigny avec des ânes  
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86

■ **Samedi 4 décembre**  
Initiation à la géologie à la carrière de Vigny  
Gratuit - 0 810 16 40 45

■ **Samedi 11 décembre**  
A la découverte de la carrière de Vigny avec des ânes  
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86  
Formation : plantation des arbres fruitiers  
Gratuit - 0 810 16 40 45  
Formation : la taille de la vigne  
Gratuit - 0 810 16 40 45

■ **Samedi 18 décembre**  
Marines, station d'épuration et bassins  
Gratuit - 01 30 39 68 84

## VISITES GUIDEES, « CULTURE & PATRIMOINE »

■ **Tous les dimanches**  
Pontoise et ses souterrains  
Tarif : 6 € - 01 30 38 24 45

■ **Dimanche 31 octobre**  
La balade du dimanche : chemins de peintres et d'écrivains avec Michel, guide du Vexin français, de Valmondois à Auvers-sur-Oise  
Tarif : 5 € - 0 810 16 40 45  
Le site archéologique de Genainville  
Tarif : 3 € - 01 34 67 05 93  
Sur les pas de Van Gogh, à Auvers-sur-Oise  
Tarif : 5,50 € - 01 30 36 10 06

■ **Dimanche 7 novembre**  
La balade du dimanche : voyage au fil de l'Aubette avec des ânes avec Gilles, guide du Vexin français, au départ de Longuesse  
Tarif : 5 € - 0 810 16 40 45

■ **Jeudi 11 novembre**  
Le site archéologique de Genainville  
Tarif : 3 € - 01 34 67 05 93

■ **Dimanche 14 novembre**  
La balade du dimanche : les trésors de Nucourt avec Gaëlle, guide du Vexin français  
Tarif : 5 € - 0 810 16 40 45  
Pissarro et les peintres à Pontoise  
Tarif : 6 € - 01 30 38 24 45

■ **Mercredi 17 novembre**  
A la découverte du Vexin français avec des ânes  
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86

■ **Dimanche 21 novembre**  
La balade du dimanche : autour du musée de la Moisson avec Gilles, guide du Vexin français, au départ de Sagy  
Tarif : 5 € - 0 810 16 40 45  
La cathédrale Saint-Maclou à Pontoise et ses vitraux  
Tarif : 6 € - 01 30 38 24 45

■ **Dimanche 12 décembre**  
Pissarro et les peintres à Pontoise  
Tarif : 6 € - 01 30 38 24 45

■ **Mercredi 15 décembre**  
A la découverte du Vexin français avec des ânes  
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86

## PROGRAMMATION CULTURELLE, FESTIVALS, EXPOSITIONS...

■ **Jusqu'en décembre 2012**  
**Le musée éphémère**  
Une génération d'artistes se raconte et emménage au château de La Roche-Guyon. *Emménagement # 3* le 30 octobre de François Bouillon, Daniel Buren, Bernard Pagès et Jean-Pierre Pincemin dans le cadre de cette exposition née de l'initiative de Jean Le Gac.  
01 34 79 74 42

■ **Jusqu'au 14 novembre**  
Fernand Quignon, le chant de la Terre  
Exposition au musée Daubigny à Auvers-sur-Oise.  
01 30 36 80 20

■ **Du 5 novembre au 5 décembre**  
Festival « Jazz au fil de l'Oise »  
01 34 48 45 03 ou [www.jafo95.com](http://www.jafo95.com)

■ **Samedi 13 et dimanche 14 novembre**  
4<sup>e</sup> Rencontres photographiques en Vexin organisées à Chaussy par l'association « Images et Patrimoine »  
06 72 92 65 09

■ **Du 6 novembre au 19 décembre**  
Exposition de Gheorghe L. Angel à la galerie d'Art contemporain d'Auvers-sur-Oise  
01 30 36 10 06

■ **1<sup>er</sup> au 5 décembre**  
Les artisans d'art du Vexin français au Carrousel du Louvre

■ **Janvier 2011**  
Fête de l'Epiphanie à la Maison du Pain à Commeny.  
01 34 67 41 82

## A LA MAISON DU PARC

■ **Jusqu'au 30 novembre : attention derniers jours !**  
**L'Exp'EAU, tribulations d'une goutte d'eau.**  
Au musée du Vexin français.

L'Exp'EAU est conçue comme un parcours ludique au fil duquel chacun, petit ou grand, suivra les tribulations d'une goutte d'eau. Elle vous aidera à apprendre à mieux connaître cette ressource vitale et mieux la protéger.

Dans ce cadre, le musée du Vexin français propose des ateliers et des animations :

■ **Mercredi 27 octobre, de 14h à 17h**  
« Les radeaux d'automne » : Création de constructions flottantes à partir d'éléments naturels.  
A partir de 6 ans sur inscription ; tarif : 3 €.

■ **Mercredi 3 novembre, de 14h30 à 17h**  
« Ateliers découverte de l'eau » : Projection du film d>Allain Bougrain Dubourg « L'eau : Aqua ça sert ? » ; Animations et visite découverte de « L'Exp'EAU ».  
A partir de 6 ans sur inscription - tarif : 3 €.

■ **Dimanche 21 novembre, de 14h30 à 16h30**  
« L'avenir de l'eau » évoqué lors d'un grand jeu familial interactif « Qui veut sauver la planète ? » : des questions sur l'eau pour réfléchir, débattre, échanger sur les enjeux de cette ressource.  
Tous publics - gratuit.

■ **De janvier à avril 2011**  
**Bougez vert !**  
La nouvelle exposition du musée du Vexin français retrace l'évolution des modes de transport à travers les siècles et s'interroge sur les questions de l'éco-mobilité et des circulations douces, enjeux majeurs dans le développement des territoires. Cette exposition, dans l'air du temps, entraîne le visiteur dans un tunnel sensoriel dans l'univers de la mobilité des hommes et des marchandises. L'exposition est conçue grâce à la participation de l'association « Le Pétillon » et de « L'Exploradome ».

Tous renseignements sur les événements de la Maison du Parc au 0 810 16 40 45.

Le prochain Carnet de rendez-vous du Parc paraîtra début mars. Disponible sur demande par mail [cap-tourisme@pnr-vexin-francais.fr](mailto:cap-tourisme@pnr-vexin-francais.fr) ou au 01 34 48 66 30.

# 99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES  
AINCOURT  
AMBLEVILLE  
AMENUCOURT  
ARRONVILLE  
ARTHIES  
AUVERS-SUR-OISE  
AVERNES  
BANTHELU  
BERVILLE  
BOISSY-L'AILLERIE  
BRAY-ET-LU  
BREANÇON  
BRIGNANCOURT  
BRUEIL-EN-VEXIN  
BUHY  
BUTRY-SUR-OISE  
CHAMPAGNE-SUR-OISE  
CHARMONT  
CHARS  
CHAUSSY  
CHÉRENCE  
CLÉRY-EN-VEXIN  
COMMENY  
CONDÉCOURT  
CORMEILLES-EN-VEXIN  
COURCELLES-SUR-VIOSNE  
DROCOURT  
ENNERY  
EPIAIS-RHUS  
EVECQUEMONT  
FOLLAINVILLE-DENNEMONT  
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE  
FRÉMÉCOURT  
FROUVILLE  
GADANCOURT  
GAILLON-SUR-MONTCIENT  
GARGENVILLE  
GENAINVILLE  
GÉNICOURT  
GOMMECOURT  
GOUZANGREZ  
GRISY-LES-PLÂTRES  
GUERNES  
GUIRY-EN-VEXIN  
GUITRANCOURT  
HARAVILLIERS  
HAUTE-ISLE  
HÉDOUVILLE  
HÉROUVILLE  
HODENT  
JAMBVILLE  
JUZIERS  
LA CHAPELLE-EN-VEXIN  
LA ROCHE-GUYON  
LABBEVILLE  
LAINVILLE-EN-VEXIN  
LE BELLAY-EN-VEXIN  
LE HEAULME  
LE PERCHAY  
LIVILLIERS  
LONGUESSE  
MAGNY-EN-VEXIN  
MARINES

**SAILLY**



MAUDÉTOUR-EN-VEXIN  
MENOUVILLE  
MÉZY-SUR-SEINE  
MONTALET-LE-BOIS  
MONTGEROULT  
MONTREUIL-SUR-EPTE  
MOUSSY  
NESLES-LA-VALLÉE  
NEUILLY-EN-VEXIN  
NUCOURT  
OINVILLE-SUR-MONTCIENT  
OMERVILLE  
PARMAIN  
RONQUEROLLES  
SAGY  
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE  
SAINT-CYR-EN-ARTHIES  
SAINT-GERVAIS  
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE  
SANTEUIL  
SERAINCOURT  
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE  
THÉMÉRICOURT  
THEUVILLE  
US  
VALLANGOUJARD  
VALMONDOIS  
VAUX-SUR-SEINE  
VÉTHEUIL  
VIENNE-EN-ARTHIES  
VIGNY  
VILLERS-EN-ARTHIES  
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



**Couleurs du Vexin français, journal du Parc** - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 42 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Gérard Claudel - **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin - **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpiquet - **Comité de rédaction** : M.-J. Alexandre ; F. Boudeau ; B. Caffin ; J.-P. Javelot ; Ghislaine Lapchin de Poulpiquet ; A. de Traversay - **Rédaction** : C. Weiss - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : P. Bodo ; E. Bordage ; P. Barriot ; F. Danton ; R. Cosson ; D. Filipe ; P. Gueit ; M. Laffond ; J. Marran ; F. Roux ; V. Rogez-Boubouneille - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubouneille, sous la direction d'Agnès Lanthier - **Création** : Autrement Dit Communication - **Réalisation** : Christophe Moi - **Imprimeur** : Iris Impression, sur papier recyclé Cocoon - **Crédit Photos** : P. Lhomet ; © Rémy Massegliac - Fotolia.com ; © Artur Marciniac - Fotolia.com ; S. Perera - Alizari Images ; Parc naturel régional du Vexin français ; C. Weiss - **Carte** : IGS.Com.

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95 450 Théméricourt  
Tél. 01 34 48 66 10 - Fax: 01 34 48 66 11  
Site internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)  
E-mail : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)

 **île de France**

  
val  
d'oïse  
le département



**Yvelines**  
Conseil général